



AS RALLYE DE SARRIANS

9ème RALLYE REGIONAL DE SARRIANS

26 et 27 octobre 2013

Association Sportive Automobile Méditerranée

33, Route de Montfavet – 84000 AVIGNON

Tél. : 06.34.30.79.33 – asamediterranee@sfr.fr

REGLEMENT PARTICULIER

Les engagements sont à renvoyer à : **Association RALLYE DE SARRIANS**

862 Route de Parisi

84260 SARRIANS

Tél. : 04 90 65 59 03

rallyedesarrians@orange.fr

PROGRAMME DU RALLYE

Parution du règlement	lundi 2 septembre 2013 (sur le site de l'ASA)
Ouverture des engagements	Dés parution du règlement
Clôture des engagements	Lundi 14 Octobre 2013 minuit
Parution du Road Book	Samedi 19 octobre 2013
Date et heures des reconnaissances	Samedi 19 octobre 2013 de 8 h à 19 h et Samedi 26 octobre 2013 de 8 h à 12 h.
Vérifications des documents et des voitures	Samedi 26 octobre de 14 h. à 18 h 45 à la salle Frédéric Mistral (salle des fêtes) à Sarrians Samedi 26 octobre de 14 h 15 à 18 h 45 Place Jean Jaurès à Sarrians
Heure de mise en place du parc de départ	Samedi 26 octobre à partir de 14 h 30 Pl. AUBANEL SARRIANS
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs	Samedi 26 octobre à 17 h 45 Salle Regain-Bd Giono à SARRIANS
Publication des équipages admis au départ	Samedi 26 octobre à 20 h au P.C.(Salle Regain à Sarrians)
Publication des heures et ordres de départ	Samedi 26 octobre à 20 h au PC
Départ du 1 ^{er} concurrent	Dimanche 27 octobre à 7 h Bd AUBANEL à SARRIANS
Arrivée du 1 ^{er} concurrent	Dimanche 27 octobre à partir de 14 h 43 Bd AUBANEL à SARRIANS
Vérifications Finales	Dimanche 27 octobre à 16 h Garage Ludovic JUPILLE - Bd du Comtat Venaissin – 84260 SARRIANS

Parution des résultats du Rallye 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent

Remise des Prix Dimanche 27 octobre à 18 h 30
Salle des fêtes Frédéric Mistral à Sarrians

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'ASA Méditerranée organise, les 26 et 27 octobre 2013 le Rallye Régional de SARRIANS en qualité d'organisateur Administratif

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA n° R340 en date du 18/07/2013 et du Comité Régional du Sport Automobile sous le permis d'organisation n° 60 en date du 15/07/2013

Comité d'organisation

Co Présidents : Mrs Jacques BERNARDI et Thierry BRILLARD

Membres : Joël BENIVAY, Véronique BERNARDI, Gaby et J. Michel BERNARDI, Philippe et Corinne CLEMENT, Philippe NEYRON, Paul ROUBY, Isabelle et Paul SUBE, Patrick VIEUX,

Le secrétariat du rallye : **Association RALLYE DE SARRIANS**

862 Route de PARISI

84260 SARRIANS

Tél. : 04 90 65 59 03 - rallyedesarrians@orange.fr

Organisateur Technique : As. RALLYE DE SARRIANS – 862 Route de Parisi – 84260 SARRIANS

1.1P Officiels.

		N° licence
Président du Collège	Mr Norbert BIAGIONI	25075
Membre du collège	Mme Maryline DUCARTERON	6840
	Mr Jacques LAFONT	12360
Secrétaire du Collège	Mme Micky LAFONT	
Directeur de course	Mr Yannick BARDIN	46622
Directeurs de course adjoints	Mr Marc DUCARTERON	9003
	Mr Albert PATISSON	5475
Directeurs de course délégués aux vérifications Et à la publicité	Mr Clair SCHMITT	9199
	Mr Paul MEGE	2727
Adjoints à la direction de course Délégués aux épreuves spéciales	Mr GAUTHIER Jacques	35196
	Mr VERNET Daniel	147321
Véhicule tricolore	Mr Clair SCHMITT	9199
Véhicule autorité	Mr Paul MEGE	2727
Véhicule info	Mr René MEILLORET	147512
Véhicule damier	Mr J. Michel BERNARDI	112398
Chargé des relations avec les concurrents	Mme Sylvie SCHMITT	36388
	Melle Delphine BONNABEL	132992
Responsable des commissaires techniques Commissaires Techniques	Mr Lismon LAMBERT	3585
	Mr Philippe BLANC	38131
	Mr Christophe BOUILLET	10859
	Mr Bernard BOUVERAT	7392
	Mr David HIELY	33408
	Mr Yvon JOURNAUX	19327
	Mr Patrick VIEUX	113719

		N° licence
Médecin chef	ASSM 30	
Relation avec la presse	Mme Véronique BERNARDI	153159
Responsable des commissaires	Mme Gaby BERNARDI	54730
Responsable de la logistique		
Et du matériel	Mr Philippe CLEMENT	198149
Classements	TOP RALLYE	
Juges de fait		
	Mr Thierry BRILLARD	2756
	Mr Jacques BERNARDI	8179
	Mr Paul SUBE	7585
	Mr Philippe CLEMENT	198149

1.2P Eligibilité

Le RALLYE REGIONAL DE SARRIANS compte pour :

- Coupe de France des Rallyes (coefficient 2)
- Le Challenge des Rallyes du Comité Régional du Sport Automobile Provence Alpes Côte d'Azur

1.3P Vérifications

Les horaires de convocations aux vérifications seront consultables sur le site asamediterranée.fr

Les vérifications administratives auront lieu de 14 h à 18 h 30 Salle des fêtes Frédéric Mistral à Sarrians.

Les vérifications techniques auront lieu de 14 h 15 à 18 h 45 Place Jean Jaurès à Sarrians

Tous les équipages participant au rallye doivent se présenter au complet aux vérifications administratives et techniques conformément à la réglementation.

Les équipages se présentant en retard se verront infliger les pénalités prévues aux prescriptions générales FFSA.

Les vérifications finales, seront effectuées :

Gge Ludovic JUPILLE à SARRIANS

Taux Horaire de la main-d'œuvre : 60 € TTC

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENENTS ET PILOTES

3.1P. Demande d'Engagement – Inscriptions

3.1.5P.

Toute personne qui désire participer au 9^{ème} Rallye REGIONAL de SARRIANS doit adresser la demande d'engagement, dûment complétée, avant le lundi 14 octobre 2013 au secrétariat du Rallye (cachet de la poste faisant foi) : Association RALLYE DE SARRIANS – 862 Route de Parisi - 84260 SARRIANS

3.1.10P.

Le nombre des engagés est fixé à 130 voitures maximum

3.1.11.1P.

Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs à 320 €
- sans la publicité facultative des organisateurs à 640 €
- Pour les équipages (pilotes et copilote) licenciés à l' A.S.A Méditerranée avec la publicité des organisateurs à 290 €

Le règlement de l'engagement sera à établir au nom : Association RALLYE DE SARRIANS

3.1.12P.

La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement ainsi que des photocopies des permis de conduire et licences de chaque membre d'équipage. Les envois en recommandé ou en Chronopost sont déconseillés (délais de réception plus longs).

Les adresses électroniques lisibles et les numéros de téléphones mobiles, sont très importants.

Pour la confirmation d'engagement se référer à la liste des engagés visible sur le site : asamediterranée.fr

Les chèques seront remis à l'encaissement dès réception.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENT

4.3P. Assistance

Conforme au règlement standard FFSA

L'assistance sera autorisée dans le parc prévu à cet effet (ancienne gare de Sarrians)

4.3.2.3P Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA

4.6P Identification des voitures

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. Descriptif

« Le 9ème RALLYE REGIONAL DE SARRIANS » représente un parcours de 204,43 Kms.

Il comporte 1 étape, 3 sections et 6 spéciales d'une longueur totale de 36,600 kms entièrement sur asphalte.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1 - ES 3 - ES 5 ⇨ Col de La Madeleine ⇨ 5 km 200

ES 2 - ES 4 - ES 6 ⇨ Sarrians - Vignes de Vacqueyras ⇨ 7 km 000

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. Reconnaissances

Conforme au règlement standard FFSA

6.2.6P

Les reconnaissances auront lieu : Samedi 19 octobre 2013 de 8h à 19h et Samedi 26 octobre de 8h à 12h.

Dans le but de limiter les nuisances, les concurrents et équipages auront l'obligation de respecter le code de la route lors des reconnaissances et ne pourront réaliser que 3 passages maximum par épreuves spéciales.

ARTICLE 7. DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. Disposition générales relatives aux contrôles

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- . Commissaire de Route : Chasuble jaunes
- . Chef de Poste Chasuble rouge avec inscription "CHEF DE POSTE"

ARTICLE 8P. RECLAMATION – APPEL

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 10P. PRIX

Les prix et les coupes ne sont pas cumulables

Classement Scratch

Au 1er : 500 €

Au 2ème : 400 €

Au 3ème : 320 €

Classement par Groupe

Au 1^{er} : 320 € (200 € si - de 5 partants)

Au 2^{ème} : 200 € (si + de 5 partants)

Au 3^{ème} : 150 € (si + de 5 partants)

Classement par Classe

	1 à 3 partants	4 à 8 partants	9 à 14 partants	14 partants
1er	150 €	250 €	300 €	320 €
2ème		130 €	180 €	200 €
3ème		60 €	120 €	150 €
4ème			60 €	80 €
5ème				50 €

1er Equipage Féminin : 150 €
2ème Equipage Féminin : 90 €
Si - de 5 partants seule la première est récompensée.

Note : En cas d'ex-æquo, les temps réalisés dans l'ordre des épreuves serviront à départager les concurrents. Dans le cas de nouvelle égalité, le prix sera partagé entre les concurrents concernés.

Les chèques seront envoyés, sous huit jours, à l'adresse du pilote mentionné sur le bulletin d'engagement.

La remise des prix de déroulera le dimanche 27 octobre à partir de 18 h 30 à la salle des fêtes de Sarriars.

TROPHEE DES COMMISSAIRES

Des coupes récompenseront des commissaires de différentes associations sportives ayant officié pendant le rallye

Tous les articles non cités sont conformes à la réglementation F.F.S.A.